

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 56 (1948)
Heft: 4: Hommage au Docteur Olivier

Artikel: A propos d'Eustache du Quesnoy
Autor: Meylan, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-43666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos d'Eustache du Quesnoy

A l'excellent article sur du Quesnoy publié dans cette revue, il y a onze ans (1937), par le D^r Eugène Olivier, je voudrais ajouter ici quelques documents nouveaux, tirés de la riche collection des papiers Baum à la Bibliothèque de Strasbourg ¹.

1. Le premier est une lettre à Martin Bucer, écrite de Bâle, en septembre 1535, l'année même où il prit ses grades de docteur en médecine ². Ce document jette une lumière très vive sur les sentiments religieux de ce jeune gentilhomme de la Flandre française ; celui qui répond comme il le fait à une lettre, hélas perdue, du grand réformateur de Strasbourg, est sans doute aucun déjà gagné à l'Évangile, et l'on peut penser que Bucer a contribué à l'affermir dans ses convictions.

Mais à l'automne 1535, un autre réfugié de France, un Picard, se trouvait à Bâle et travaillait à rédiger cette *Institutio religionis christianae*, qui devait illustrer son nom. L'épître au roi François I^{er}, de Jean Calvin, est datée du 23 août 1535. Est-il trop osé de penser que le médecin de Lille et l'humaniste de Noyon se sont rencontrés dans les rues de Bâle et qu'ils ont noué là cette amitié solide qui s'est maintenue à travers toute leur vie ?

¹ Je dois à l'extrême obligeance de M. le professeur François Wendel, directeur de la Bibliothèque et des Archives de la ville de Strasbourg, la communication en photocopie de ces pièces. Il y a encore beaucoup à prendre dans ce *Thesaurus Baumianus*, patiemment amassé par le grand érudit du siècle dernier, dont les travaux, sur Théodore de Bèze (1843), sur Capiton et Bucer (1860) n'ont pas été remplacés. L'inventaire sommaire du *Thesaurus Baumianus*, publié en 1905 par Joh. Ficker, est susceptible de rendre encore bien des services.

² La date exacte de cette promotion nous échappe malheureusement. Ainsi que me l'écrit M. le D^r Max Burckhardt, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque de Bâle, la matricule de la Faculté de médecine, reconstituée en 1559 par le doyen H. Pantaléon, ne contient que la notice publiée par le D^r Olivier (article cité, p. 206, n. 71) et la matricule du recteur se borne à ces mots, de la main de Boniface Amerbach : « Eustathius Quercetanus Insulen. D. Medicus. VI sol. ».

Quoi qu'il en soit de cette supposition, voici le texte de la lettre de du Quesnoy à Bucer (Thes. Baum. VIII, 221) :

Bâle. — 2 septembre 1535.

Quanti me facias, Bucere ornatissime, quantoque amore complectaris, quanquam ipse non obscuris argumentis saepe alias declararis abunde, praecipue tamen id nuper data ad me epistula, fida nimirum istius animi erga me tui interprete, sum expertus. Ut qui in mediis negotiis¹, quibus vel te etiam tacente, graviter distringi animum tuum non ambigo, tempus ad scriptionem suffuratus sis quieti corporis a laboribus se recipientis, quibus ad Evangelii lucrum tibi inservit, destinatum. Porro autem silentii mei caussam adscribito, et negotiis tuis, et huic balbutiei. Verebar enim publicae utilitati devotum hominem et curis gravibus fatigatum incomposita hac dictione enecare. Quid enim molestius erudito viro et auribus melioribus assuetis obtrudi possit?

Hunc metum nescio an importuniorem litterae tuae suavissimae latente quadam energia, certe efficacissima, et nominis tui autoritas, quae apud me longe maxima est, protinus excusserunt. Nam quidvis potius sum committendum ratus quam ut provocatus adeo amice ab eo homine cujus apud me vovula pro imperio est, qualiquali ratione possem non responderem. De statu rerum mearum quid addam? Grynaeum² non ignoras omne nostrum desiderium implere facile posse. Hunc quocumque traxeris sequar.

Vale, vir doctissime. Deum nostrum, qui colitur spiritu, oro vobis omnibus propitium. Basileae, 4^o Nonas septembris, anno 1535.

EUSTATHIUS QUERCETANUS.

Adresse au dos : D. Martino Bucero, ecclesiastae argentoratensi integerrimo. Argentorati.

On voudrait en savoir davantage sur les projets d'avenir du jeune médecin, qui se déclarait prêt à suivre Grynaeus « partout où Bucer l'entraînerait ». Or, précisément à ce moment-là, Bucer et Ambroise Blaurer mettaient tout en œuvre pour attacher à l'Université de Tubingue cet excellent helléniste, qui occupait depuis 1529 la chaire de grec de l'Université de Bâle ;

¹ Bucer était alors particulièrement occupé par la poursuite de l'accord entre les Suisses et les théologiens de Wittemberg sur la question de la sainte Cène.

² Simon Grüner, plus connu sous le nom de Grynaeus, né à Vehringen en 1493, professeur de grec à Heidelberg, appelé en 1529 à Bâle où il occupa la chaire de grec à l'Université, puis celle de Nouveau Testament jusqu'à sa mort, en 1541.

mais Grynaeus, qui venait de passer quelques mois à Tubingue pour aider Blaurer à opérer la réforme de l'Université, avait sans doute de bonnes raisons de rester à Bâle, et le Conseil de cette ville ne tenait nullement à se priver de ses services. Les efforts réitérés de Bucer et de Capiton se heurtèrent donc à un refus catégorique¹. Et du Quesnoy dut se décider à chercher fortune ailleurs. Où, nous l'ignorons ; car on perd sa trace pendant dix ans. Sans doute est-ce au cours de ces années errantes qu'il a fréquenté l'Université de Valence, avant de regagner sa patrie. Car il a dû revenir dans sa province natale, d'où la persécution le chassera de nouveau vers les pays rhénans².

On sait que, sur la recommandation des Strasbourgeois, du Quesnoy fut attaché par l'Electeur palatin à l'Université de Heidelberg, où il enseigna la médecine dès 1547³.

* * *

2. Quelques années plus tard, à la suite du triomphe de Charles-Quint, il dut, une fois de plus, s'exiler et chercher un asile à Lausanne où il fut nommé maître ès arts en décembre 1552, après la mort de Quintin le Boiteux. La lettre suivante, que l'on peut dater de la fin de l'année 1550⁴, trahit une certaine lassitude ; il est vrai qu'elle est adressée à un autre exilé, à

¹ Sur ces démarches réitérées, cf. les lettres de Blaurer dans *Briefwechsel der Brüder Ambrosius und Thomas Blaurer*, édité par Traugott Schiess, t. I, n° 590, 598, etc.

² Dans une lettre à Calvin, 7 mars 1545, Valerand Poullain, qui ne juge pas nécessaire de le présenter à Calvin, « tibi ut puto non ignotus, nunc apud Eburones exul », dit tenir de lui les nouvelles navrantes qu'il communique à Genève sur la persécution des évangéliques à Lille et Valenciennes (*Calv. op.*, t. XII, col. 43, n° 620).

³ De ce séjour à Heidelberg datent quatre lettres, en français, de du Quesnoy, à l'adresse d'un réfugié de Belgique à Strasbourg, qui se dissimule sous le pseudonyme de Martin du Mont (*Thes. Baum.* XLVIII, 18, 19, 22 et 24).

⁴ *Thes. Baum.* XXI, 203. Entre les dates possibles pour cette lettre : 1550, 1551 et 1552, Ed. Boehmer, dans sa notice sur les frères Enzinas (*Spanish Reformers*, t. I, p. 164 ss.) a renoncé à choisir. Johannes Ficker (*Thesaurus Baumianus*, p. 64) a retenu l'année 1552, sans doute en raison des tentatives faites à Genève par Enzinas pour imprimer sa traduction de la Bible en espagnol (*Calv. op.*, XIV, col. 402). Mais la mention que fait du Quesnoy de la démarche des Lausannois à Berne en faveur d'un imprimeur me paraît devoir être rapprochée des négociations entreprises pour faire venir à Lausanne les frères Rivery, alors à Genève, et qui nous sont connues par les lettres de Viret à Calvin de février et mars 1550 (*Calv. op.*, XIII, col. 526 s. et 549 ss.). Cf. AUG. BERNUS, *L'imprimerie à Lausanne et à Morges jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, Lausanne, G. Bridel, 1904, p. 12 s.

l'Espagnol Francisco de Enzinas (*Dryander*)¹ dont on sait la destinée errante.

Lausanne. — 17 novembre [1550].

« Erramus fati acti maria omnia circum », ait ille apud poetam². Et imaginem Ecclesiae exulantis nostrae illae peregrinationes referunt. Interea autem dum nos volutamur, paulatim propius ad vitae finem accedimus et expectamus liberationem. Neque refert magnopere quo loco simus, modo inde ad coelum emigrare queamus. Non possumus tamen non vehementer deflere praesentem rerum statum, dum ecclesias orbari pastoribus videmus et scholas dissipari.

Tibi equidem, mi Francisce, familiaeque tuae consultum sane ex animo velim. At quid tibi suadeam non habeo. Nostri vel gravatim etiam tuentur collegium hoc litterarium, ut hinc non viderem quid sperare possis. De Typographia vero (quod putas fieri posse) id nuper Senatui nostro pro bono quopiam viro interpellanti denegatum est, cum tamen nullos sumptus in eam rem ab ipsis suppeditari poscerent.

Tu porro quocumque loco fueris mediocrem saltem conditionem invenies. Habes enim virtutes quae te nunquam destituent. Praeterea habes plurimos viros doctos tui studiosos. Habes uxorem quae istis ornamentis haud futura est impedimento. Itaque te firma et ora Deum, quod etiam nos pro te facimus, ut te tuaque consilia regat et gubernet ad gloriam suam salutemque vestram. Vale.

Losannae XV cal. Decemb.

EUSTATHIUS QUERCETANUS.

Enzinas, alors à Strasbourg, avait le projet, semble-t-il, de venir se fixer à Lausanne. Du Quesnoy, on le voit, ne lui laisse guère d'espoir : l'Ecole est mal soutenue, et l'idée d'établir ici une imprimerie, que le Conseil de Lausanne avait appuyée à Berne, a été catégoriquement écartée, quand bien même on ne demandait aucun appui financier. Il ne semble pas qu'Enzinas ait persévéré dans son intention de se rendre à Lausanne.

* * *

¹ Né à Burgos vers 1520, immatriculé à Louvain en 1539, puis à Wittemberg en octobre 1541, emprisonné à Bruxelles pour avoir osé présenter à Charles-Quint sa version du Nouveau Testament en espagnol, Enzinas réussit à s'échapper et se réfugia à Strasbourg, qui restera son port d'attache. Il y est mort de la peste en décembre 1552. Sur ses démêlés avec Bâle, cf. PAUL BURCKHARDT, *Das Tagebuch des Johannes Gast*, Basel, 1945, p. 312 s.

² VIRGILE, *Enéide* I, 32 : « Errabant acti fati maria omnia circum », dit le poète d'Enée et de ses compagnons d'armes. Le même vers revient sous la plume de notre médecin, dans sa lettre à Calvin du 29 décembre 1561 (*Calv. op.*, XVIII, col. 290, n° 3304).

3. A la fin de l'année 1556, le médecin lillois résignait, de son plein gré, semble-t-il, les fonctions de professeur et de maître des Douze qu'il exerçait à l'École de Lausanne ; il venait d'accompagner Calvin dans son voyage d'Allemagne, à Francfort-sur-le-Main, afin d'apaiser un grave conflit au sein de la communauté des réfugiés français. C'est là qu'il va se fixer, participant activement à la vie de l'Église française, sans renoncer pour autant à pratiquer l'art de la médecine.

Et c'est précisément une consultation médicale donnée à Strasbourg où il se trouvait de passage en juin 1563, chez son ami Jérôme Zanchi ¹, qui nous est conservée dans les papiers du *Thesaurus Baumianus*. Consultation à distance, car celui auquel est destinée cette pièce, Samuel Hubert, n'était pas alors à Strasbourg. Il s'agit du fils unique de Conrad Hubert, le diacre de Saint-Thomas, le fidèle collaborateur de Bucer, dont il se proposait d'éditer les œuvres ². Agé de vingt et un ans, le jeune homme venait d'être envoyé à l'Université de Wittemberg pour y poursuivre ses études, à la grande indignation du vieil ami de son père, Ambrosius Blaurer, qui ne comprenait pas qu'on n'eût pas choisi Heidelberg ³.

La maladie dont il souffrait semble avoir été une sorte d'eczéma (*scabies*). C'est par le régime alimentaire, des tisanes et l'application de cataplasmes que le médecin propose d'y remédier.

Mon incompetence en matière médicale m'interdit d'aller plus loin. Et je laisse au jubilaire lui-même, qui a si bien analysé le traité théorique d'Eustache du Quesnoy, le plaisir de commenter ces pages :

Consultation d'Eustache du Quesnoy pour Samuel Hubert

Strasbourg, 5 juin 1563.

Cum ex caeli et victus mutatione scabies tensiva cum nonnulla inflammatione membrorum invaserit, aestatis initio, et jam quodammodo

¹ Zanchi venait de rentrer à Strasbourg après un voyage en Valteline. Il se décida bientôt à quitter la ville, excédé par les tracasseries des luthériens, pour répondre à un appel de la communauté réformée de Chiavenna ; voir la lettre désolée de C. Hubert à Thomas Blaurer, 19 novembre 1563. *Briefwechsel*, t. III, p. 787.

² Conrad Hubert (1507-1577), cf. la notice dans l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XIII, p. 261 s.

³ Ambrosius Blaurer à C. Hubert, 16 juin 1563. *Briefwechsel*, éd. Schiess, t. III, p. 772.

deferbuerit atque inclinare videatur : prima cura esse debet ut proba victus ratione fomites mali ejus subtrahantur. Ergo, quod ad modum ciborum attinet, laudatur mediocritas, quae ad parcitatem spectat. Ita futurum est ut et melius obeatur coctio, et minus excrementorum suppetat. In qualitate vitandi cibi acres, salsi, putredinosi, ut est caseus vetustus et salsamenta, fructus item autumnales (nam de fugacibus sera fuerit admonitio) et pisces limosi. Fricta item in sartagine, praesertim si caepae in condituram accesserint.

Laudantur ova sorbilia aut tremula, vel in aquam ferventem confracta, ita ut si caloris interni signa ex siti, oris amaritate aut etiam ex propriis indiciis deprehendantur, succo acetosae, id est rumicis hortensis et butyro modico condiantur ceu intinctu.

Idem succus similiter cum jure carnis vervecinae, una hora ante prandium dies aliquot sumptus, mirum in modum juvat. Si alvus cesset, serum lactis cum saccharo rudiore haustum mane, ad mali itidem expugnationem confert. Aut juri carnis vel hordei succo immistum polypodium tritum, dragmae unius aut duarum pondere. Si flatuosa tormina ex hujus usu persentiscas, addito anisum tritum.

Laudatur in cibus hordei ptisana, cui modicum apii hortensis, id est petroselini vulgaris adjectum sit.

Laudatur etiam oryza ex jure multo cocta, non vero quae in lacte ad pultis crassitiem elixata sit. Carnibus parce utendum, praesertim quadrupedum et annosorum animalium.

De potu hoc tantum praecipio ut quoad facere poteris a recente aut crasso et turbulento abstineas, tum etiam a potu qui coenam incoctam aut prandium excipiat.

Ad molestiam autem tensionis et inflammationis manuum et pedum facit cataplasma ex mica panis sordidi intrita cum modica cervisia et oleo rosato, cui (si per ulcera liceat) recte aceti pauxillum adjicietur. Tametsi ad leniendam mordicationem admisceri utiliter aliquot vitella cocta poterunt. Haec igitur noctu cataplasmate inducenda, non calida, sed refracto frigore. Ubi remiserit aliquantulum tumor, sordes cutis decocto sequente detergenda erunt. Hordeum integrum decoquitur ad crepaturam, deinde injicitur beta, lapathum sylvestre cum radicibus flavis, quantum duabus manibus capias, radices ellebori albi et nigri (si qua mala contagio totam cutem infecisse deprehendatur) recte injicientur ad quantitatem unciarum duarum. Sin lentor aliquis glutinosus cum tabo ex ulceribus defluat, adjicito aceti et salis pauxillum. Et post ablutionem ac fotum, si ardor et molesta mordicatio relinquetur, butyri illitu leniri poterit, aut injecto linteo tincto aqua hordei mundati, quae coquendo lentorem contraxerit.

Membris deinde recte inducatur emplastrum ex lithargyro, quod vulgo nutritum vocant, solutum rosaceo oleo et ovorum vitellis duris ex modico aceto. Hoc subinde, propter detergendum humorem,

auferendum est, sed rursus imponi debet, usque ad justam curationem, quam hac ratione observata per Dei gratiam facile consequeris.

Bene vale et virtutis paternae aemulum te praesta, ut isthinc eos fructus domum referas qui ad reipublicae salutem redundant¹. Raptim Argentorati, Nonis Junii Anno 1563.

EUSTATHIUS QUERCETANUS.

Adresse au dos : Samueli Huberto Argentinensi, bonarum literarum studioso, filio suo charissimo, Wittemberg.

Note du destinataire : Diaetae praescriptio, quam parens meus charissimus, literis suis insertis, ad me Wittembergam misit, quae anno 1563, Nonis Junii scripta fuerat a D. Eustathio, quam tamen accepi a patre meo 5 die Augusti, Wittemb.

Cette pièce, de la propre main de du Quesnoy, est annotée en marge, probablement par Hubert lui-même, qui en résume les prescriptions. Au bas de la page, sous la signature, se trouvent les références que voici à Celse (*De medicina*, V, 28, 15 et 17) :

[Aur]elius Celsus libro 5, folio 132, pag. 6. In omni pustularum curatione primum est, multum ambulare [at]que exerceri. Si quid ista prohibet, gestari. Secundum est, cibum minuere, abstinere ab omnibus acribus [et] extenuantibus, eademque nutrices facere oportet, si lactens puer ita affectus est. Praeter haec is qui robustus est, si pustulae minutae sunt, desudare in balneo debet, simulque super eas nitrum in[sper]-gere oleoque vinum miscere et sic ungi. Tum descendere in solium.

[Fo]l. 133, pag. 6. de impetiginum speciebus quatuor. Contra impetigines. Item radices lapatii in wasser gesotten und [dam]itt wesen.

1. Eischöpfel zertrückt und die flechten mit dem safft geriben.

HENRI MEYLAN.

¹ Il ne semble pas que ce traitement, s'il a été suivi, ait fait merveille. Car le jeune étudiant souffrait encore de démangeaisons terribles lorsqu'il regagna sa ville natale, en avril 1564 «filius meus, post dimicationem perpetuam cum scabie adhuc vigentem, Witemberga a me revocatus, ante biduum reversus est, Dominus sit benedictus in aeternum». (C. Hubert à Ambr. Blaurer, 6 avril 1564, *Briefwechsel*, éd. Schiess, t. III, p. 808). Maître de sixième au Collège de Strasbourg, il y fit toute sa carrière, jusqu'à sa mort survenue en 1619. Quelques lettres de lui sont conservées dans le *Thesaurus Baumianus*, voir aussi la table du t. III de la Correspondance des frères Blaurer.